



CH LAVAUR



Lavour le 10 décembre 2012

## **BASTA AGIRH ? OU VIVRE ET LAISSER...AGIRH ?**

### **Le voilà de retour. Qui ça ? Le vieux serpent de mer AGIRH !**

On tente à nouveau d'imposer au Pech, à la Serène et à la Gravette ce logiciel de gestion du temps de travail. Cette « merveille technologique », cette « potion magique », serait **THE** « remède miracle » à tous les problèmes des services... Ben voyons !!!

### **Avant ça, petit rappel des faits : C'est quoi AGIRH ?**

C'est un logiciel « adoubé » par l'ancien DRH au moment des discussions concernant le volet social du COM le 21 mai 2002. La CGT avait formulé plusieurs propositions sociales et avait refusé (comme les autres syndicats à l'époque) cette planification des horaires (AM et Matin) sur une année voire plus.

Depuis toutes ces années nous nous sommes largement exprimés sur le sujet : tract le 29/10/02, lettre DSSI et CSS le 13/01/06, Consultation des équipes le 22/11/07 et deux réunions d'info les 11/12/07 et 1<sup>er</sup>/04/08.

**Voici le résultat de notre consultation. A l'époque : 93% de l'équipe de jour de la Serène était contre AGIRH, 87% contre à la Gravette et 77% au Pech.**

Nous affirmons encore qu'il est tout à fait possible et cohérent de partir d'un planning vierge et d'inscrire les souhaits des agents, à **condition de respecter les règles** de fonctionnement des services (ce que font les équipes).

Les roulements sont ensuite équilibrés par une réunion des agents et (ou) par l'intermédiaire du cadre. Il s'agit juste que les équipes se responsabilisent et que les cadres fassent bien ce travail de régulation.

Des services font régulièrement la démonstration que ce système marche. Tous les mois le planning est rendu équilibré et sans problème. C'est le cas dans plusieurs services.

### **Le DRH, lui, cible des « problèmes » sur 2 services : Pech et UPC !**

Pourquoi ces services ? Quels sont les problèmes ? Existent-ils vraiment ? L'équipe et le Cadre peuvent ils apporter des réponses à ces problèmes ? Quel intérêt d'imposer AGHIR ? Pour qui ? Les Cadres ? La DRH ? Et les équipes dans tout ça, qui s'en préoccupe ?

### **Mais au fait AGIRH sert- il à quelque chose ?**

**AGIRH** va-t-il résoudre les problèmes d'effectifs : **NON**

**AGIRH** va-t-il remettre à niveau les effectifs infirmiers « sucrés » depuis 2002 : **NON**

**AGIRH** va-t-il résoudre les problèmes des remplacements des absences : **NON**

**AGIRH** va-t-il éviter les situations de travail en sous effectifs : **NON**

**On nous explique aussi que l'on pourra faire des changements comme avant, que rien ne va changer. Mais si c'est comme avant pourquoi changer ?????**

### **ALORS A QUI VA PROFITER AGIRH ?**

**QUI PENSE SE « DEDOUANER » AINSI DE SES OBLIGATIONS, DE SES RESPONSABILITES ?**

Pourquoi vouloir imposer cette trame, ce déroulé des équipes sur un an ou plus ? Nous nous interrogeons sur la finalité de cette démarche, sur les motivations de la DRH et de l'encadrement.

Dans l'immédiat, nous préfererions en matière de planification que l'on programme les réponses aux problèmes qui impactent les équipes et les soins. On en est loin à la Serène, à la Gravette ou au Pech...

**En attendant nous devons nous positionner et pourquoi pas, comme depuis de nombreuses années, continuer à refuser collectivement AGIRH et continuer à gérer nos roulements en étant responsables. Que d'autres assument leurs responsabilités...**

Pour rappel depuis 2002 : - 0.70 ETP à la Serène, - 0.40 à la Gravette et - 1.80 au Pech